



VOTRE RAM

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
ENFANTS / PARENTS

LE RAM, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Relais assistant(es) maternel(les) est un **service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance**. Il a pour objectif d'informer et d'accompagner les assistant(es) maternel(les) agréé(es), les candidat(es) à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.

Dans le département de l'Hérault 38 Ram sont à votre service.

OÙ CHERCHER UN MODE D'ACCUEIL ?

Une seule adresse à retenir : www.monenfant.fr

Un site unique et innovant qui vous permet de trouver rapidement une information fiable, complète, détaillée et gratuite.

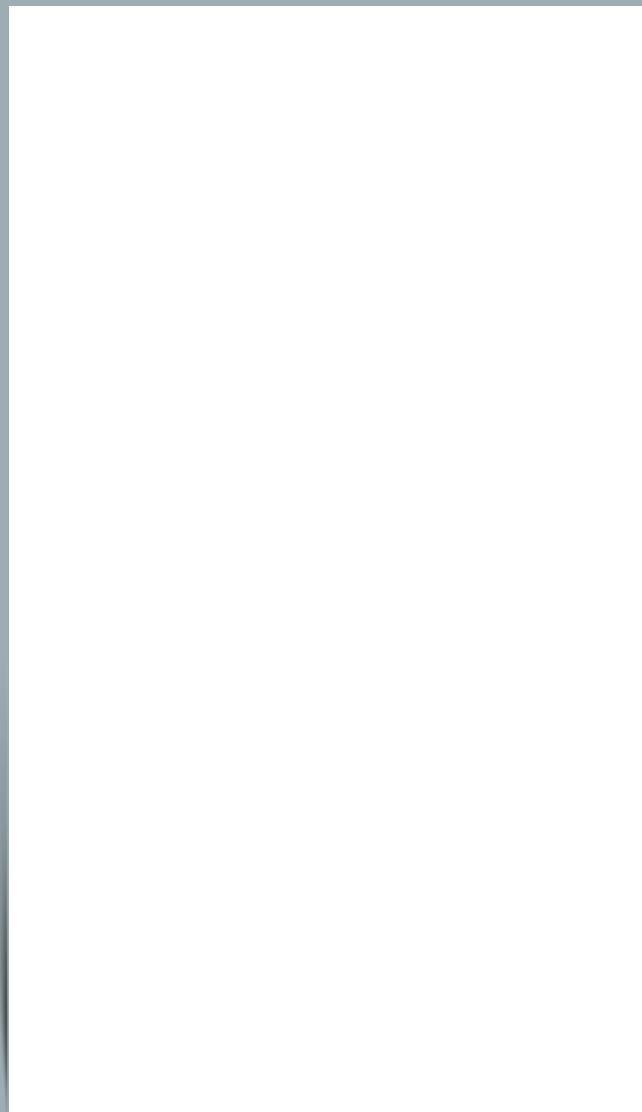
Il répertorie toutes les possibilités d'accueil près de chez vous ou de votre lieu de travail.

Grâce à son moteur de recherche, il vous permet d'accéder **rapidement** et **simplement** à la liste des lieux d'accueil qui vous intéressent (crèche, halte garderie, centre de loisirs, assistant(e)s maternel(le)s...).

Vous y trouverez également **la liste des Ram**, si vous souhaitez faire appel à un(e) assistant(e) maternel(le).



FACILE D'ACCÈS,
il vous permet d'anticiper
et d'organiser au mieux
l'accueil de votre enfant.



RAM

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

**VOUS RECHERCHEZ
UN(E) ASSISTANT(E)
MATERNEL(L)E AGRÉÉ(E)**



Un service ouvert
à toutes les familles





PARENTS & FUTURS PARENTS

Le relais vous propose un accueil individualisé sur rendez-vous pour :

Vous informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans et vous aider à trouver l'accueil le plus adapté à votre situation.

Vous accompagner dans vos démarches administratives parents / employeurs (contrat de travail, fiche de paie, législation, déclarations Pajemploi...) et vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous proposer une liste actualisée des places disponibles chez les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Echanger avec un professionnel sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des animations et des conférences (santé, parentalité).



POUR LES ENFANTS

Le relais organise des temps d'animations collectives. Ces temps permettent à votre enfant de :

Rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.

Partager des moments ludiques et conviviaux, en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le).

Participer à des temps d'éveil pour favoriser son développement : jeux, lecture, musique, motricité...

Se préparer à la vie en collectivité et notamment à son entrée à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.



ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGRÉÉ(E)S & CANDIDAT(E)S À L'AGRÈMENT

Le relais vous propose :

Une information actualisée sur les démarches pour l'agrément, le statut, la profession d'assistant(e) maternel(le), vos droits et obligations.

Un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et/ou les parents employeurs.

Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice quotidien de votre profession.

Un accueil pendant des ateliers organisés par le relais. Vous pourrez ainsi découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer vos collègues assistant(e)s maternel(le)s et partager vos expériences.

La participation à la vie du Ram en proposant vos compétences particulières.